

BADMINTON CLOCA ACHÈRES OMNISPORTS

CLUB DE BADMINTON D'ACHÈRES COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 14 JUIN 2026

Nombre de membres présents ou représentés : 20 (18 présents, 2 représentés)

Invité : Dominique FUZET (Présidente du CLOCA)

Le quorum des membres présents ou représentés n'étant pas atteint, l'Assemblée Générale (AGO) ne peut pas valablement délibérer. Elle se réunit une nouvelle fois à 10h15, le quorum n'étant, cette fois-ci, plus nécessaire.

Ordre du jour :

- Rapports moral et financier de l'exercice 2025-2026
- Présentation du rapport financier concernant l'année sportive 2025-2026
- Approbation des comptes de l'exercice 2025-2026
- Élection des membres du Bureau de la section Badminton pour la saison sportive 2026-2027
- Procédure de réinscription et montant de la cotisation pour la saison sportive 2026-2027
- Réponses aux questions diverses, complétant l'ordre du jour, adressées au minimum 10 jours avant la date de tenue de l'Assemblée Générale

La séance débute à 10h15 au gymnase de la Petite Arche.

Est désigné Président de séance : Gilles SCHULIE

Est désigné Secrétaire de séance : Anne BOYER

Le Président de séance ouvre les débats en remerciant l'ensemble des adhérents présents pour leur participation à cette AG.

BADMINTON CLOCA ACHERES OMNISPORTS

➤ **Présentation du rapport moral concernant l'année sportive 2025-2026**

Le rapport moral est présenté par le Président de séance qui rappelle les faits suivants :

- cette année, le Club compte 129 adhérents, jeunes et adultes confondus soit une légère baisse par rapport à l'année précédente. Ceci reste cependant un niveau très honorable.
- créé il y a huit ans, le créneau d'entraînement se déroulant le samedi matin et réservé aux joueurs âgés de moins de 16 ans a été maintenu. Une fois de plus, dix-huit jeunes se sont inscrits sur ce créneau, soit 2 jeunes au-dessus du nombre maximal de jeunes fixé par le Bureau. Cette hausse a été validée par l'entraîneur des jeunes, en tenant compte de certaines absences connues (en raison d'un contexte familial complexe). L'encadrement des jeunes adhérents a été assuré tout au long de l'année par Frédéric RIBERA (secondé notamment par Gilles SCHULIE et Stéphane FRANCE) dans une ambiance à la fois studieuse et conviviale.

À cette occasion, le Président de séance rappelle que les créneaux d'entraînement utilisés cette année seront renouvelés à l'identique pour la prochaine saison 2026-2027.

✓ **Services proposés aux adhérents**

Concernant le partenariat commercial avec le fournisseur de matériel LARDE SPORTS, le Président de séance explique que, mis en place il y a huit ans maintenant, celui-ci est maintenu. Il précise que ce partenariat donne entière satisfaction, aussi bien en matière de tarifs pratiqués qu'en matière de prestations réalisées (processus de commande, délais de livraison, etc.). Il rappelle également que les adhérents, par l'intermédiaire du Club, ont la possibilité d'acheter leur propre matériel chez ce partenaire et de bénéficier ainsi de tous les avantages proposés par ce dernier. Plusieurs adhérents ont procédé de la sorte cette année.

De plus, le Président de séance rappelle que depuis sept ans, les adhérents ont la possibilité de s'adresser au Bureau afin de faire corder/recorder leur raquette et ce, dans le cadre d'un partenariat conclu entre le Club et son fournisseur. Il précise que l'offre tarifaire est attractive (forfait comprenant la pose et un cordage au choix parmi ceux proposés par le Club). Il ajoute que, d'année en année, un nombre toujours plus important d'adhérents utilisent ce service dont la logistique est assurée par Gilles.

Enfin, nous avons pour la deuxième année consécutive proposé l'achat de raquettes par l'intermédiaire du Club, offre qui a été appréciée et fortement utilisée par nos adhérents, en particulier les plus récents au sein du club.

Il indique, par ailleurs, que à l'identique des années précédentes, une proposition d'achat d'un maillot aux couleurs du Club va être faite auprès de tous les adhérents dès la rentrée pour anticiper les délais de livraison.

✓ **Événements et manifestations sportives**

Le Président de séance fait le bilan des tournois d'automne et de printemps organisés durant l'année qui, en matière de fréquentation, se sont tous les deux révélés positifs.

Par ailleurs, durant l'année, des animations conviviales ont été proposées aux adhérents présents aux entraînements du samedi matin.

BADMINTON CLOCA ACHERES OMNISPORTS

Il conclut cette rubrique en indiquant qu'une journée festive (« BadBQ ») annonçant la fin de l'année sportive et ouverte aux adhérents et à leurs proches, sera organisée juste après l'AG. Une participation financière modique est demandée aux personnes présentes (sans augmentation par rapport aux années précédentes).

✓ Conclusion

Le Président de séance conclut la présentation du rapport moral en remerciant chaleureusement l'ensemble des adhérents pour avoir contribué à faire de cette année une année conviviale et festive.

➤ **Présentation du rapport financier concernant l'année sportive 2025-2026**

La trésorière prend la parole et fait la présentation du rapport financier.

- *Les recettes proviennent essentiellement des cotisations des adhérents et pour une partie marginale de la vente du maillot du Club à ces mêmes adhérents et des recettes liées aux manifestations.*
- *Les recettes et dépenses se décomposent comme suit :*
 - *Recettes : 13 757€*
 - 350€ de subvention municipale
 - 7567€ de cotisations
 - 2838€ de timbres CLOCA qui sont ensuite repris
 - 2962€ de vente de matériel (cordages, maillots, raquettes, etc.)
 - *Dépenses : 9711€ (au 14 juin 2026)*
 - 3064€ d'achat de matériel (cordages, maillots, volants, etc.)
 - 2838€ de timbres CLOCA
 - 2210€ de dépenses diverses (frais d'animation, site web, récompenses, etc.)

Elle indique également que le Club a reversé au CLOCA, cette année encore, 22 € par adhérent, montant représentant l'adhésion à cette association. Elle précise que, comme tous les ans depuis que le Club existe, les comptes seront excédentaires cette année. Enfin, elle ajoute qu'une subvention municipale d'un montant de 350€ a été reçue.

➤ **Approbation des comptes de l'exercice 2025-2026**

Les comptes de l'exercice 2025-2026 sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés à l'AG.

➤ **Réponse aux questions diverses complétant l'ordre du jour, envoyées au moins 10 jours avant la date de tenue de l'Assemblée générale**

Aucune question diverse n'a été reçue par le Bureau.

➤ **Élection des membres du bureau du Club pour la saison sportive 2026-2027**

La parole est successivement donnée à chacun des membres présents du Bureau de la saison sportive en cours.

BADMINTON CLOCA ACHERES OMNISPORTS

Gilles SCHULIE, Anne BOYER, Marion PLANCHAIS, Stéphane FRAGNAUD et Mallaury CHAUVET se représentent.
Suite à un appel à candidature, le Bureau a reçu celle de Thomas LALLEMENT.

Sont élus à l'unanimité des membres présents ou représentés à l'AG :

- ❖ Gilles SCHULIE,
- ❖ Anne BOYER,
- ❖ Stéphane FRAGNAUD,
- ❖ Marion PLANCHAIS,
- ❖ Mallaury CHAUVET,
- ❖ Thomas LALLEMENT

✓ Propositions du Bureau nouvellement élu

Le Président de séance reprend la parole.

Il indique, au nom du Bureau nouvellement élu, ce que celui-ci envisage de reconduire l'ensemble des prestations, événements et animations proposées les années précédentes.

➤ **Procédure de réinscription et montant de la cotisation pour la saison sportive 2026-2027**

Concernant l'année sportive 2026-2027, le Bureau nouvellement élu propose donc aux participants à l'AG les montants de cotisation suivants :

- 80 euros pour un adulte, déjà adhérent cette année (montant inchangé par rapport aux années pré-Covid),
- 100 euros pour un adulte, nouvel adhérent,
- 50 euros dans le cas d'une ré-adhésion d'un adhérent âgé de moins de 16 ans,
- 70 euros pour un nouvel adhérent âgé de moins de 16 ans,

Il est précisé que le montant de la cotisation reversée au CLOCA pour la saison sportive 2026-2027 s'élèvera, de nouveau, à 22 euros par adhérent du Club et ce, quel que soit son âge.

Contrairement aux années précédentes, et afin de préserver les finances de la section et du CLOCA, il a été décidé de ne plus inclure les maillots dans les adhésions Jeunes qui étaient en totalité subventionnés par le Club. Nos jeunes adhérents pourront en revanche se procurer un maillot au même titre que les adultes, en passant commande dès lors que les prochains modèles seront présentés.

Les montants de cotisations proposés par le Bureau nouvellement élu sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés à l'AG.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h00.
